

Date d'impression 24.11.25

Nom commercial: Matricariae extr liq norm 0.1% äth Öl

Numéro de la matiere: 225000 Version: 10 / CH Date de révision: 24.11.2025

remplace la version: 9 / CH

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Matricariae extr liq norm 0.1% äth Öl N° d'article 22500000

Identification de substance / produit

UFI 6CQ3-CUNS-622U-W1M1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Substance active pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse/fabricant

Hänseler AG Industriestrasse 35 9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58 Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne responsable pour

responsable pou cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland: 145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3 H226

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.



Nom commercial: Matricariae extr lig norm 0.1% äth Öl

Numéro de la matiere: 225000 Version: 10 / CH Date de révision: 24.11.2025

remplace la version: 9 / CH Date d'impression 24.11.25

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes

nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se

doucher].

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche.

P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Étiquetage réduit (<= 125 ml)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Extraits des plantes médicinals

Composants dangereux

ammoniac

No. CAS 1336-21-6 No. EINECS 215-647-6

Numéro 01-2119488876-14-XXXX

d'enregistrement

Concentration >= 0.1 < 1 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1B H314
Eye Dam. 1 H318
STOT SE 3 H335
Aquatic Acute 1 H400
Aquatic Chronic 2 H411

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT SE 3 H335 >= 5Aquatic Acute 1 H400 M = 10

Annotations additionelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent B



Nom commercial: Matricariae extr lig norm 0.1% äth Öl

Numéro de la matiere: 225000 Version: 10 / CH Date de révision: 24.11.2025

remplace la version: 9 / CH Date d'impression 24.11.25

Autres ingrédients

eau

No. CAS 7732-18-5 No. EINECS 231-791-2

Concentration >= 50 %

Le renvoi: [4]

éthanol

No. CAS 64-17-5 No. EINECS 200-578-6

Numéro 01-2119457610-43-0098

d'enregistrement

Concentration >= 25 < 50 %

Le renvoi: [3]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225

Notent

[3] Substance à limites d'exposition professionnelle

[4] Information volontaire

Autres données

Le produit est un article au sens de l'Article 3 n° 3 du règlement REACH et donc ne pas à être étiquetés conformément au règlement CLP. La compilation de la fiche de données de sécurité n'est pas obligatoire selon Article 31 du règlement REACH pour les articles et se faite sur une base volontaire.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin. Respiration irregulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Consulter un médecin si nécessaire. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone, Mousse stable aux alcools, Produits extincteurs en poudre, Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau



Nom commercial: Matricariae extr liq norm 0.1% äth Öl

Numéro de la matiere: 225000 Version: 10 / CH Date de révision: 24.11.2025

remplace la version: 9 / CH Date d'impression 24.11.25

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation de gaz toxiques et inflammables. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2)

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Porter un vêtement complet de protection. Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante. Mettre les personnes en sûreté. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Nettoyer.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 3 Liquides inflammables Classe de stockage (Suisse) 3 Liquides inflammables

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

éthanol

Liste SUVA Type MAK

Valeur 960 mg/m³ 500 ppm(V) Valeur limite à courte terme 1920 mg/m³ 1000 ppm(V) Groupe du risque pendant la grossesse: S Remarque: SSc; Formal; INRS NIOSH

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

éthanol

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Ouvrier



Nom commercial: Matricariae extr lig norm 0.1% äth Öl

Numéro de la matiere: 225000 Version: 10 / CH Date de révision: 24.11.2025

remplace la version: 9 / CH Date d'impression 24.11.25

Durée d'exposition Long terme Voie d'exposition dermale

mode d'effet Effet systémique

Concentration 343 mg/kg/d

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Durée d'exposition

Voie d'exposition

mode d'effet

Concentration

Ouvrier

Long terme

par inhalation

Effet systémique

Concentration 950 mg/m³

ammoniac

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Ouvrier
Durée d'exposition Aigu
Voie d'exposition dermale

mode d'effet Effet systémique

Concentration 6.8 mg/kg

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Durée d'exposition

Voie d'exposition

Ouvrier

Long terme
dermale

mode d'effet Effet systémique

Concentration 6.8 mg/kg

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Ouvrier Durée d'exposition Aigu

Voie d'exposition par inhalation mode d'effet Effet systémique

Concentration 47.6 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Ouvrier
Durée d'exposition Aigu

Voie d'exposition par inhalation mode d'effet Effet local Concentration 36

Concentration 36 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Durée d'exposition

Voie d'exposition

mode d'effet

Concentration

Ouvrier

Long terme

par inhalation

Effet systémique

47.6

Concentration 47.6 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Durée d'exposition

Voie d'exposition

Mode d'effet

Concentration

Ouvrier

Long terme

par inhalation

Effet local

Concentration 14 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)



Nom commercial: Matricariae extr lig norm 0.1% äth Öl

Numéro de la matiere: 225000 Version: 10 / CH Date de révision: 24.11.2025

remplace la version: 9 / CH Date d'impression 24.11.25

Groupe de réf. Consommateur

Durée d'exposition Aigu Voie d'exposition dermale

mode d'effet Effet systémique

Concentration 68 mg/kg

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Durée d'exposition

Voie d'exposition

Trade d'effet

Consommateur

Long terme

dermale

mode d'effet Effet systémique

Concentration 68 mg/kg

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Consommateur

Durée d'exposition Aigu

Voie d'exposition par inhalation mode d'effet Effet systémique

Concentration 23.8 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Consommateur

Durée d'exposition Aigu

Voie d'exposition par inhalation mode d'effet Effet local Concentration 7.2

Concentration 7.2 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Durée d'exposition

Voie d'exposition

mode d'effet

Consommateur

Long terme

par inhalation

Effet systémique

Concentration 23.8 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Durée d'exposition

Voie d'exposition

mode d'effet

Consommateur

Long terme

par inhalation

Effet local

Concentration 2.8 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Consommateur

Durée d'exposition Aigu Voie d'exposition orale

mode d'effet Effet systémique

Concentration 6.8 mg/kg

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Consommateur
Durée d'exposition Long terme
Voie d'exposition orale

mode d'effet Effet systémique

Concentration 6.8 mg/kg

Concentration sans effet prévisible (PNEC)



Nom commercial: Matricariae extr liq norm 0.1% äth Öl

Numéro de la matiere: 225000 Version: 10 / CH Date de révision: 24.11.2025

remplace la version: 9 / CH Date d'impression 24.11.25

ammoniac

Valeur type PNEC
Type Eau douce
Concentration 0.00

0.0011 mg/l

Valeur type PNEC
Type Eau salée

Concentration 0.00011 mg/l

éthanol

Valeur type PNEC
Type Eau douce
Conditions Long terme

Concentration 0.96 mg/l

Valeur type PNEC
Type Eau salée
Concentration 0.79

Concentration 0.79 mg/l

Valeur type PNEC

Type Sédiment d'eau douce

Concentration 3.6 mg/kg

Valeur type PNEC

Type Sédiment marin

Concentration 2.9 mg/kg

Valeur type PNEC
Type Eau douce
Conditions Occasionel

Concentration 2.75 mg/l

Valeur type PNEC Type STP

Concentration 580 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Eviter le contact avec le corp. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Consérver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales.

Protection respiratoire - Note

nécessaire; Ne pas respirer les vapeurs, l'aérosol ou la poussiére. Veiller à une ventilation adéquate.

Protection des mains

Matériau approprié Gants / resistant à les produits chimiques

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection anti-feu

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles



Nom commercial: Matricariae extr lig norm 0.1% äth Öl

Numéro de la matiere: 225000 Version: 10 / CH Date de révision: 24.11.2025

remplace la version: 9 / CH Date d'impression 24.11.25

État de la matière Liquide, limpide

Couleur brun

Odeur caractéristique

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur > 78 °C

Source Valeur évaluée

Point d'éclair

Valeur > 24 °C

Source Valeur évaluée

Pression de vapeur

Valeur < 5.8 kPa

Source Valeur évaluée

Densité et/ou densité relative

Valeur env. 0.95 g/cm³
Remarque Relative Density according specification

Source Valeur évaluée

9.2. Autres informations

Temps d'écoulement

Remarque N'est disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec: Air

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Conserver à l'ecart de toute source d'ignition et de chaleur. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur

10.5. Matières incompatibles

Les métaux alcalins, De l'ammoniaque, peroxydés, Agents d'oxydation

10.6. Produits de décomposition dangereux

produits de décomposition responsables du danger: Oxyde de carbone, Dioxyde de carbone, vapeurs / gaz inflammables

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

éthanol

Espèces rat



Date d'impression 24.11.25

Nom commercial: Matricariae extr lig norm 0.1% äth Öl

Numéro de la matiere: 225000 Version: 10 / CH Date de révision: 24.11.2025

remplace la version: 9 / CH

DL50 7060 mg/kg

Source Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 16, Pg. 718, 1970.

éthanol

Espèces rat

DL50 10470 mg/kg

ammoniac

Espèces rat

DL50 350 mg/kg Source Banque de données de substances GESTIS

ammoniac

Espèces Être humain

LDLo 43 mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

éthanol

Espèces lapin

DL50 15800 mg/kg

éthanol

NOAEL 8232 mg/kg

ammoniac

Remarque Aucun données connues.

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

éthanol

Espèces rat

CL 50 30000 mg/m³

Durée d'exposition 4 h

Administration/Forme Vapeurs

ammoniac

Remarque Aucun données connues.

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

éthanol

évaluation Non irritant

ammoniac

Espèces lapin

évaluation fortement irritant méthode OCDE 404

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

éthanol

évaluation irritant



Nom commercial: Matricariae extr lig norm 0.1% äth Öl

Numéro de la matiere: 225000 Version: 10 / CH Date de révision: 24.11.2025

remplace la version: 9 / CH Date d'impression 24.11.25

ammoniac

Espèces lapin

évaluation fortement irritant

Remarque Le contact avec les yeux peut provoquer la cécité.

sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Sensibilisation (Composants)

ammoniac

Espèces cobaye

évaluation non sensibilisant

éthanol

évaluation non sensibilisant

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)

ammoniac

Voie d'exposition par inhalation

Espèces rat

NOAEL 0.035 mg/l

Durée d'exposition 50 Days

Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Mutagénicité (Composants)

éthanol

évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.

ammoniac

Espèces souris

évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vivo.

méthode OECD 474

ammoniac

Espèces Salmonella typhimurium

évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.

méthode Ames test

Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Toxicité reproductrice (Composants)

ammoniac

Voie d'exposition orale Espèces rat

Dose 408 mg/kg évaluation Aucun effets négatifs

méthode OECD 422

Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Cancérogénicité (Composants)

ammoniac

Voie d'exposition orale Espèces rat



Nom commercial: Matricariae extr lig norm 0.1% äth Öl

Numéro de la matiere: 225000 Version: 10 / CH Date de révision: 24.11.2025

remplace la version: 9 / CH Date d'impression 24.11.25

Dose 67 mg/kg Durée d'exposition 104 Weeks

méthode OECD 453 Remarque négatif

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Exposition unique

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

exposition répétée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)

ammoniac

Exposition unique

évaluation Peut irriter les voies respiratoires.

Voie d'exposition par inhalation

ammoniac

exposition répétée

Source Nicht eingestuft, basierend auf der Berechnungsmethode der CLP

Verordnung.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

Expériences issues de la pratique

Les vapeurs de solvant irritent les organes de la respiration. Provoque des perturbations du système nerveux central et peut conduireà des maux de tête, des troubles respiratoires ou des pertes de conscience. Le produit a un effet anesthésiant. risque d'affections hépatiques.

Autres données

les données toxicologiques concernent le composant principal.

la très longue expérience pratique a montré que manipulé correctement le produit n'a aucun effet nocif ou toxique.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons (Composants)

ammoniac

Espèces truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)
CL 50 0.89 mg/l

Durée d'exposition 96 h

ammoniac

Espèces truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)
LOEC 0.022 mg/l

Durée d'exposition 73 d

méthode Test de débit ; FIFRA Guideline 72-1

ammoniac



Nom commercial: Matricariae extr lig norm 0.1% äth Öl

Numéro de la matiere: 225000 Version: 10 / CH Date de révision: 24.11.2025

> remplace la version: 9 / CH Date d'impression 24.11.25

Espèces Ictalurus punctatus

NOEC 0.06 mg/l

Durée d'exposition 27 d

Test de débit ; FIFRA Guideline 72-1 méthode

ammoniac

Espèces Pimephales promelas

CL 50 0.068 mg/l 96

Durée d'exposition Test de débit ; FIFRA Guideline 72-1 méthode

ammoniac

Ictalurus punctatus **Espèces**

NOEC 0.048 mg/l

Durée d'exposition 31 d

OECD 215 méthode

éthanol

Espèces cyprins dorés (Leuciscus idus)

8140 **CL 50** mg/l

96 Durée d'exposition h

Toxicité pour les daphnies (Composants)

ammoniac

Espèces Daphnia magna

CL 50 101 mg/l

48 Durée d'exposition h

ammoniac

Espèces Daphnia magna

NOEC 0.79 mg/l

Durée d'exposition 96 h

ammoniac

Espèces Daphnia magna

NOEC 0.42 mg/l d

Durée d'exposition 21

ammoniac

Espèces Daphnia magna

CL 50 4.07 mg/l

Durée d'exposition 96 h

US-EPA méthode

ammoniac

Espèces Daphnia magna

NOEC 0.79 mg/l

Durée d'exposition 96 h

méthode **US-EPA**

éthanol

Daphnia magna **Espèces**

CE₅₀ 9000 à 14000 mg/l

Durée d'exposition 48 h

Toxicité pour les algues (Composants)

ammoniac

Espèces Chlorella vulgaris CE50 2700 mg/l

Durée d'exposition 18 d

Toxicité pour les bactéries (Composants)

ammoniac



Nom commercial: Matricariae extr lig norm 0.1% äth Öl

Numéro de la matiere: 225000 Version: 10 / CH Date de révision: 24.11.2025

remplace la version: 9 / CH Date d'impression 24.11.25

Remarque Aucun données connues.

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité (Composants)

éthanol

Valeur 94 %

évaluation Facilement biodégradable

ammoniac

évaluation Facilement biodégradable

La dégradabilité facile (Composants)

ammoniac

Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)

éthanol

Valeur 0.93 à 1.67 mg/g

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

éthanol

log Pow -0.31

facteur de bioconcentration (BCF) (ingrédients)

éthanol

BCF 0.66

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol (Composants)

ammoniac

Absorbé par le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

Résultats des évaluations PBT et vPvB (Composants)

éthanol

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaus et la canalisation. Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets



Nom commercial: Matricariae extr liq norm 0.1% äth Öl

Numéro de la matiere: 225000 Version: 10 / CH Date de révision: 24.11.2025

remplace la version: 9 / CH Date d'impression 24.11.25

Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non untilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport ***

	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee ***	Transport aérien ***
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	1293	1293	1293
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	TEINTURES MÉDICINALES	TINCTURES, MEDICINAL	TINCTURES, MEDICINAL
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger		3	3
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	51	51	
Les catégories de transport	3		
Code de restrictions en tunnels	D/E		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination

WGK 1

de l'eau (Allemagne)

Remarque classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne)

conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

Autres informations

Le produit ne contient aucun ingrédient figurant sur la liste des substances candidates à l'inclusion à l'annexe XIV du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec une proportion >= 0,1 % p/p.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3 H226 basé sur des données de test

mentions de danger H-de la rubrique 2/3



Nom commercial: Matricariae extr liq norm 0.1% äth Öl

Numéro de la matiere: 225000 Version: 10 / CH Date de révision: 24.11.2025

remplace la version: 9 / CH Date d'impression 24.11.25

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

Aquatic Acute 1 Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1 Aquatic Chronic 2 Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2

Eye Dam. 1 Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Flam. Liq. 3 Liquide inflammable, Catégorie 3
Skin Corr. 1B Corrosion cutanée, Catégorie 1B

STOT SE 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique

STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.